

UNIVERSITÉ DE NANCY

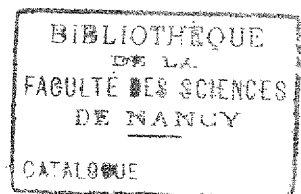
SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

LE 9 NOVEMBRE 1899



UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

51, Rue Saint-Dizier, 51

—
1900

RAPPORT

DE

M. BICHAT, Doyen de la Faculté des Sciences

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1899-1900

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le fonctionnement de la Faculté des Sciences pendant l'année scolaire 1899-1900.

Personnel. — La chaire de Chimie organique de la Faculté des Sciences, devenue vacante par suite du départ de M. Haller, nommé Professeur honoraire, a été transformée, sur la proposition de la Faculté et du Conseil de l'Université, en chaire de *Chimie physique*. C'est la première fois qu'une chaire porte ce nom en France ; elle correspond à un enseignement dont l'importance, longtemps méconnue dans notre pays, bien qu'il y ait pris naissance, est considérable, soit qu'on se place au point de vue de la Chimie pure, soit qu'on considère ses applications. Cette chaire revenait de droit à celui de nos collègues qui, depuis 1890, consacrait trois conférences par semaine à l'enseignement de la Chimie physique, avec une science, un dévouement et un désintéressement absolus. Aussi, avons-nous enregistré avec le plus grand

plaisir la nomination comme Professeur titulaire de M. P.-Th. Muller, dont la compétence en ce qui touche les questions de Chimie physique est incontestable, et qui jouit de l'estime et de la confiance de ses anciens maîtres, de ses collègues et de ses élèves.

Le cours de chimie organique a été confié à M. Bouveault, qui était auparavant maître de conférences à la Faculté des Sciences de l'Université de Lille. Depuis 1886, date à laquelle il est entré dans l'enseignement, M. Bouveault s'est exclusivement occupé de chimie organique dans ses recherches qui embrassent des matières très diverses dans cette branche de la Science. Pour apprécier la valeur de ses études, il suffira de rappeler qu'elles ont valu à leur auteur une partie du prix Jecker en 1896. Nous connaissons les beaux travaux de M. Bouveault et sa réputation de professeur était parvenue jusqu'à nous. Aussi avons-nous été très heureux de le voir accepter le poste qui lui était offert à Nancy. Désirant lui témoigner l'estime qu'elle a pour ses travaux, la Faculté l'a proposé pour le titre de professeur adjoint, qui lui a été conféré par décret du 24 février 1900.

A la même date, M. Saint-Remy, maître de conférences de zoologie, a été également nommé professeur adjoint sur la proposition de la Faculté, qui a été unanime pour désirer que cette récompense fût accordée à l'un de ses maîtres les meilleurs et les plus dévoués.

Grâce à une généreuse subvention du Conseil municipal de la ville de Nancy, une nouvelle maîtrise de Conférences a pu être créée à la Faculté des Sciences. Cette création a pour but de fonder d'une façon définitive l'enseignement de la chimie appliquée à la teinture et à l'impression. Le titulaire de ce nouveau poste est un de nos anciens élèves, M. Guyot, docteur ès-sciences qui, depuis quelques années, s'est livré d'une façon spéciale à l'étude de cette branche si importante de la Science.

Distinctions honorifiques. — En même temps que l'Université de Nancy remportait un Grand-Prix à l'Exposition universelle de 1900, la Faculté des Sciences a été, de la part des jurys, l'objet de hautes distinctions qu'elle a été heureuse et fière d'enregistrer.

L'Institut chimique a obtenu un Grand-Prix et l'École de Brasserie deux Médailles d'or : l'une pour la brasserie et l'autre pour l'enseignement technique.

Nous devons reporter tout l'honneur de ces récompenses aux maîtres dévoués qui ont contribué à créer et à développer ces deux institutions. C'est à leur labeur souvent ingrat et à leur désintéressement absolu que nous devons les récompenses flatteuses qui nous ont été accordées.

Sur la proposition faite à l'unanimité par sa Commission spéciale, l'Académie des Sciences a décerné l'un de ses prix les plus importants et les plus enviés, le prix Lacaze, à notre excellent collègue, M. Blondlot. Elle a voulu récompenser ainsi ses nombreux et beaux travaux, notamment ceux qui sont relatifs à la détermination de la vitesse de propagation d'une perturbation électrique et des ondes électromagnétiques dans les différents milieux. Nous, qui avons suivi ses travaux et qui sommes chaque jour émerveillés par l'étendue de son savoir et par l'extrême originalité de son esprit, nous avons applaudi de tout cœur à la récompense bien méritée que l'Académie lui a décernée. Nul n'était plus digne que lui de l'obtenir.

MM. Bouveault et Cuénot ont été nommés officiers de l'Instruction publique, et MM. Guyot, Delatour et Richard ont obtenu les palmes académiques.

Laboratoires. — Nous avons terminé cette année la construction des bâtiments destinés à la Chimie physique, à l'électrochimie et à l'électrotechnique. Les nouveaux laboratoires sont bien outillés ; ils ont pu être mis à la disposition des élèves dès la rentrée de l'année scolaire

1900-1901. Toute cette installation nouvelle a pu être faite, en très grande partie, grâce aux généreuses subventions qui nous ont été fournies par les industriels de la région, auxquels nous témoignons, une fois de plus, toute notre reconnaissance. Nous avons ainsi complété notre École de Chimie, vers laquelle ont convergé presque tous nos efforts depuis une dizaine d'années.

Nous avons la satisfaction de constater que cette École, qui compte aujourd'hui plus de cent élèves, a atteint rapidement, grâce à sa bonne organisation, à la valeur et au dévouement de ses maîtres, un degré de prospérité que bien peu soupçonnaient, lors de ses modestes débuts, en 1889. On peut la citer comme modèle; elle n'a rien à envier aux laboratoires similaires de l'étranger.

Au point de vue de la Science pure et de ses applications, nous avons fait un nouveau pas, cette année, en créant un laboratoire spécial destiné à toutes les mesures électriques de précision. Ce laboratoire est muni d'un outillage aussi perfectionné que le permet l'état actuel de la Science.

Nous y avons adjoint une autre série de laboratoires destinés plus spécialement aux opérations industrielles relatives aux applications de l'électricité. A côté de l'enseignement théorique donné par les maîtres de la Faculté, nous avons organisé un enseignement pratique qui a été confié à un ingénieur électricien. Nous avons créé dans ce but une véritable petite usine électrique où les étudiants trouveront et manieront les modèles les plus divers de dynamos et de leurs accessoires.

En instituant ce nouvel enseignement, nous avons cédé au désir exprimé par les industriels, qui ont fait d'ailleurs à peu près tous les frais d'installation.

Nous aurons fait ainsi une œuvre utile, à la condition que notre enseignement technique conserve un caractère élevé, qu'il soit vraiment supérieur. Aussi, avons-nous

imposé à ceux qui veulent le suivre l'obligation de faire la preuve, soit par les grades universitaires qu'ils possèdent, soit par les examens qu'ils devront subir, qu'ils sont pourvus des connaissances en mathématiques et en physique que l'on ne peut acquérir qu'en suivant des cours d'enseignement supérieur.

Du côté de la Physique, il ne nous reste plus qu'un seul désir à exprimer : c'est que le laboratoire actuel soit transféré à côté des trois Instituts, chimique, électrochimique et électrotechnique, sur les terrains que l'Université possède grâce à la libéralité de la ville de Nancy. Tous les enseignements que l'on donne dans ces Instituts ont un grand nombre de points communs avec l'enseignement de la physique ; ils se prêtent aide mutuellement ; il y a un intérêt de premier ordre à les rassembler sous le même toit ou sous des toits très voisins.

Je dois enfin signaler une lacune regrettable qui existe dans l'organisation de nos laboratoires d'histoire naturelle. Nous n'avons aucun local bien aménagé pour les expériences de cultures expérimentales, ou pour l'élevage des petits animaux. Or, les recherches de biologie, si intéressantes, ne réclament pas seulement un petit coin de laboratoire et de la lumière, comme les études microscopiques ; elles exigent la possibilité de faire des élevages de longue durée. Jusqu'ici, faute de mieux, on a accumulé plantes, cages et aquariums dans la grande salle des travaux pratiques. La gêne qu'ils occasionnent, les déménagements nécessités par chaque séance de travaux, nous font désirer vivement la création d'un local spécialement aménagé pour ce genre de recherches. D'autre part, nous n'avons aucune salle pour recevoir les collections botaniques autres que l'herbier, soit qu'il s'agisse des échantillons qu'il est utile de montrer dans certains cours de physiologie végétale, soit qu'il s'agisse des produits intéressants à conserver qui proviennent des cultures expérimentales.

Enfin, les collections de géologie, qui s'enrichissent chaque jour, soit par les dons généreux qui nous sont faits, soit grâce aux échantillons recueillis par le professeur et ses élèves, ont fini par remplir toute la place dont nous pouvons disposer. C'est à peine si on peut se mouvoir au milieu de celles que l'on peut exposer ; les autres sont reléguées dans des caisses remisées elles-mêmes dans les caves ou dans les greniers. Là encore un agrandissement est désirable.

Doctorat d'Etat. — M. Florentin, préparateur d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences, a présenté, comme thèse de doctorat, une étude sur la faune des mares salées de Lorraine. Il a cherché d'où viennent les êtres qui peuplent les lacs salés situés loin de la mer et quelles sont les modifications qu'ils présentent. Il a montré, sur une petite échelle, comment a pu se faire autrefois le peuplement des milieux nouveaux, aux dépens d'espèces préexistantes d'une plasticité particulière, apportant ainsi une contribution d'une rare précision aux théories sur l'origine des espèces.

M. Florentin a été admis au grade avec la mention honorable.

Doctorat d'Université. — Pendant la dernière année scolaire, la Faculté a délivré deux diplômes de docteur de l'Université de Nancy à deux de ses élèves, MM. Meyer et Grégoire de Bollemont.

M. Meyer avait pris pour sujet de son travail l'étude de la résistance électrique du soufre à l'état liquide ; il est parvenu à élucider certains points encore insuffisamment éclaircis malgré les recherches de plusieurs physiciens. Les expériences de M. Meyer ont été faites avec un zèle infatigable et un soin scrupuleux. Plusieurs des résultats qu'il a obtenus resteront acquis à la science.

Aussi le jury a-t-il été heureux de lui conférer le titre de Docteur de l'Université de Nancy avec mention *honorable*.

M. Grégoire de Bollemont a soumis à l'examen du jury un travail sur quelques dérivés oxyméthéniques des éthers cyanacétiques. Ce travail se rapporte à l'étude des propriétés que possèdent, dans une molécule organique, les atomes d'hydrogène qui sont voisins de groupements négatifs. L'étude chimique de plusieurs dérivés obtenus a été complétée par l'examen de quelques-unes de leurs propriétés physiques dans le but de déterminer leur constitution. Les résultats obtenus ont valu à l'auteur de ce mémoire le titre de Docteur de l'Université de Nancy, avec la mention *honorable*.

Agrégation. — Au dernier concours de l'agrégation des Sciences mathématiques, trois de nos élèves, MM. Parrod, Renaud, Serrier, et un de nos anciens élèves, M. Callier, ont été déclarés admissibles. L'un d'eux, M. Serrier, a été reçu définitivement avec le n° 6.

ÉTUDIANTS.

Le nombre des étudiants de la Faculté des Sciences pendant l'année scolaire 1899-1900 a été de 314, se répartissant de la façon suivante :

5 candidats à l'agrégation ;
100 candidats aux certificats d'études supérieures ;
79 candidats au certificat P. C. N. ;
94 élèves de l'Institut chimique ;
21 élèves de l'École de brasserie ;
13 élèves ne suivant que certains cours et n'aspirant à aucun grade ;
2 candidats au doctorat d'Université.

TOTAL : 314.

Parmi ces étudiants, il y avait 27 étrangers et 287 Français.

Parmi les 94 élèves de l'Institut chimique, 44 se sont

présentés aux certificats d'enseignement supérieur, de telle sorte que le nombre total des étudiants candidats à ces certificats a été de 144.

COLLATION DES GRADES.

I. — Certificats d'études supérieures.

A. — Session de novembre 1899.

29 candidats étaient inscrits pour l'obtention de un ou plusieurs certificats. Ces 29 étudiants ont subi 31 examens.

23 certificats ont été délivrés, savoir :

- 2 de calcul différentiel et intégral;
- 1 d'analyse supérieure;
- 4 de chimie générale;
- 8 de géologie;
- 2 de physique appliquée;
- 1 de minéralogie;
- 2 de zoologie;
- 3 de botanique.

TOTAL : 23.

B. — Session de juillet 1900.

73 élèves se sont fait inscrire pour l'obtention d'un ou plusieurs certificats; ces 73 étudiants ont subi 87 examens.

69 certificats ont été délivrés, savoir :

- 2 de calcul différentiel et intégral;
- 2 de mécanique rationnelle;
- 3 d'astronomie;
- 1 de géométrie supérieure;
- 6 de physique générale;
- 5 de physique appliquée;
- 15 de chimie générale;
- 10 de chimie appliquée;
- 1 de minéralogie;
- 10 de géologie;
- 6 de zoologie;
- 8 de botanique.

TOTAL : 69.

II. — Diplôme de chimiste.

Le diplôme de chimiste institué par la Faculté des Sciences a été délivré par une commission composée des professeurs de l'Institut chimique à quinze étudiants ; ce sont MM. BOILEAU, MAIRE, MENTREL, GRÉGY, CAMPAGNE, PETITJEAN, HARTMANN, FERRY, BAUER, BROHM, VALANCE, ISRAËL, ROYER, GRAFFE et GODEL.

III. — Certificat de l'enseignement préparatoire des sciences physiques, chimiques et naturelles.

80 candidats se sont présentés ; 56 ont été admis au grade :

SESSIONS	INSCRITS	ADMIS	MENTIONS				Proportion des admis.
			Très bien.	Bien.	Assez bien.	Pas-sable.	
Novembre 1899	31	21	»	»	»	»	67.74 0/0
Juillet 1900	49	35	»	»	»	»	71.42 0/0

IV. — Baccalauréat.

250 candidats se sont présentés aux divers baccalauréats, dont 132 au baccalauréat classique (lettres-mathématiques) ; 102 au baccalauréat moderne (lettres-mathématiques) ; 16 au baccalauréat moderne (lettres-sciences).

Les résultats des examens sont donnés dans les tableaux ci-dessous :

A. — *Baccalauréat classique (lettres-mathématiques).*

SESSIONS	INSCRITS	AJOURNÉS	ADMIS	MENTIONS				PROPORTION des candidats reçus.
				Très bien	Bien	Assez bien	Passable	
Novembre 1899	26	15	11	»	1	3	7	43,3 0/0
Mars 1900	12	8	4	»	»	2	2	33,33 0/0
Juillet 1900	94	43	51	3	3	20	25	54,25 0/0
TOTAUX....	132	66	66	3	4	25	34	

B. — *Baccalauréat moderne 2^e partie, 2^e série
(lettres-sciences).*

SESSIONS	INSCRITS	AJOURNÉS	ADMIS	MENTIONS				PROPORTION des candidats reçus.
				Très bien	Bien	Assez bien	Passable	
Novembre 1899	4	1	3	»	»	»	3	75 0/0
Mars 1900	»	»	»	»	»	»	»	»
Juillet 1900	12	5	7	»	»	4	3	58,33 0/0
TOTAUX....	16	6	10	»	»	4	6	

C. — *Baccalauréat moderne 2^e partie 3^e série
(lettres-mathématiques).*

SESSIONS	INSCRITS	AJOURNÉS	ADMIS	MENTIONS				PROPORTION des candidats admis.
				Très bien	Bien	Assez bien	Passable	
Novembre 1899	31	16	15	»	»	»	15	48,38 0/0
Mars 1900	9	4	5	»	»	»	5	55,55 0/0
Juillet 1900	62	29	(1) 32	6	1	8	17	52,45 0/0
TOTAUX....	102	49	52	6	1	8	37	

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

Pour les raisons indiquées dans notre rapport de l'année dernière, aucune modification n'est à signaler dans le service météorologique, qui fonctionne toujours avec la plus louable régularité.

Deux instituteurs, correspondants de la Commission météorologique départementale, ont été récompensés cette année par M. le Ministre de l'Instruction publique : MM. CAUFMENT, d'Hussigny, et MARCHAL, de Pexonne.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA FACULTÉ.

Grâce à la libéralité du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, de la Municipalité de Nancy et de la Société industrielle de l'Est, la Faculté a pu décerner les prix suivants :

1^o Prix de licence : MM. PAGEL, DEMENGEON, MOLLY, MAIRE, CHEVALLIER, MENTREL, NAVEL.

2^o Prix de l'enseignement des Sciences physiques, chimiques et naturelles : M. MAHAUT.

3^o Prix de la Société industrielle de l'Est :

Prix de 1^{re} année { M. MARCHAL,
ex-æquo : { M. DROUHOT.

Prix de 2^e année : M. GUITARD.

Prix de 3^e année : M. BOILEAU.
